

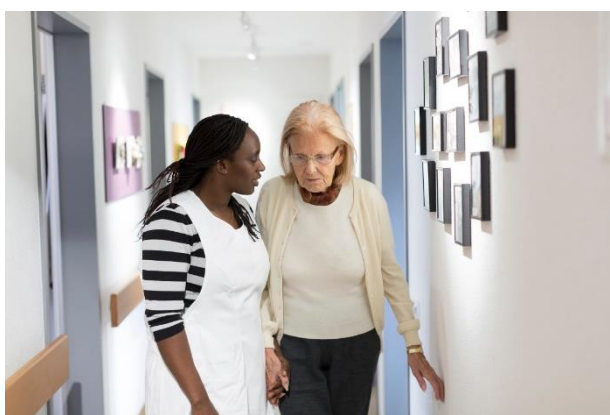


Communiqué ANIAS

Neuchâtel, le 4 décembre 2019

Programme 2020 de la formation auxiliaire de santé de la Croix-Rouge neuchâteloise

La formation d'auxiliaire de santé permet à 8 participant(e)s sur 10 de trouver un emploi.



Six sessions de formation sont organisées par année sur les sites de La-Chaux-de-Fonds et de Neuchâtel. L'auxiliaire de santé CRS procède aux soins et à l'accompagnement de personnes en bonne santé, malades et/ou handicapées et soulage les proches. Elle travaille sous la supervision et sur délégation du personnel soignant diplômé. Ce métier exige de nombreuses compétences théoriques, pratiques et de savoir-être qui s'acquièrent au travers d'une formation certifiante de 140 heures et d'un stage obligatoire. Chaque année, la Croix-Rouge neuchâteloise forme une centaine de participant(e)s et 80% sont en emploi une année post formation, majoritairement dans le

domaine des soins dans les EMS du canton. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire auprès du secteur formation de la Croix-Rouge neuchâteloise.

Pour plus d'information :

032 886 88 61

formation@croix-rouge-ne.ch

<https://croix-rouge-ne.ch/formations/auxiliaire-de-sante/>.



Site de La Chaux-de-Fonds
Rue de la Paix 71 / cp 299
2300 La Chaux-de-Fonds
Téléphone 032 886 88 60
Téléfax 032 886 82 40

Site de Neuchâtel
Avenue du Premier-Mars 2a
2000 Neuchâtel
Téléphone 032 886 88 60
Téléfax 032 886 88 67

Croix-Rouge du canton de Neuchâtel
contact@croix-rouge-ne.ch
www.croix-rouge-ne.ch
IBAN CH90 0900 0000 2000 1504 8
CCP 20-1504-8